

Défricher pour mieux bouger

MOBILITÉ DOUCE Des milliers de bénévoles ont participé à la « Semaine des sentiers »

- ▶ Quelque 30 kilomètres de sentiers publics ont été réhabilités.
- ▶ Un maillage de sentes plus cohérent devrait voir le jour via la révision de l'atlas vicinal.
- ▶ De quoi réagir face à la privatisation de chemins publics.

Du 10 au 16 octobre 2016, partout en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, des amoureux de leur terroir ont chaussé bottes et enfilé gants pour rafraîchir les petites voies publiques, là où la nature exulte et la mobilité douce est reine. Armés de sécateurs, de débroussailluses et de leur bonne humeur, ces citoyens ont défriché les sentiers, fait une coupe courte aux ronces et arbustes envahissants et remis le balisage en place.

« Rien qu'en Wallonie, on estime qu'entre 6.000 et 8.000 citoyens bénévoles ont ainsi prêté main forte lors de la Semaine des sentiers. Cette année, ils ont réhabilité près de 30 km de petites voies publiques », explique Boris Nasdrovsky, responsable de la « Semaine des sentiers » au sein de l'ASBL Sentiers.be. En 2016, 58 communes ont ainsi participé à l'action. C'est moins que l'an dernier (79 entités). « Les communes se bougent plus – en participant pleinement au défrichage ou en envoyant un ouvrier communal le vendredi pour couper le plus gros de la végétation ou en se chargeant de ramasser les déchets verts le lundi – quand on est plus proche des élections, note-t-il. On les pousse à utiliser et à encourager cette action positive citoyenne... qui est en fait une aide gratuite aux communes. »

En effet, c'est normalement à ces dernières que revient le devoir d'entretenir la majorité des sentiers jalonnant leur territoire ainsi que d'en garantir l'usage. Et là, le bât blesse. Si certaines communes sont très respectueuses de leur patrimoine, d'autres le sont bien moins et laissent s'installer impunément une mouvance grandissante : la



CARTOGRAPHIE

WalOnMap, le Google map wallon

Depuis le mois d'août, la nouvelle version du géoportail de la Wallonie est accessible sur geoportail.wallonie.be. Comme le populaire Google Maps, WalOnMap permet de visualiser l'ensemble du territoire sur une carte. Grâce à cet outil interactif gratuit, les citoyens peuvent tracer leur itinéraire à vélo ou mesurer aisément des superficies. Ils peuvent opter pour un plan de base ou une vue du ciel, zoomer, chercher une adresse... En quelques clics, les données géographiques des atlas vicinaux, des plans parcellaires, des zones inondables, des zones Natura 2000, des lignes du TEC, des variations altimétriques de leur terrain s'affichent sur l'écran.

L. TH.

Lors de la Semaine des sentiers, des citoyens ont réhabilité les chemins publics de leur commune. Comme ici à Gilly. © D. R.

privatisation par quelques-uns des voiries publiques.

Ce sont les murets et les barrières dressées dans les servitudes publiques – et parfois agrémentées d'un « attention chien méchant » ou d'un « propriété privée » forçant le piéton à faire demi-tour – qui longent

« De plus en plus de gens veulent se faire justice eux-mêmes »

ALBERT STASSEN, DITINÉRIAIRES WALLONIE

les bordures des jardins. « Alors qu'avant, les voisins empruntaient ces sentiers publics pour aller à la messe, à l'école ou à l'épicerie, désormais, ce sont les promeneurs, des gens qu'on ne connaît pas et qui sont vus comme des intrus. Des mesures audacieuses pour empêcher leur passage par des gens qui veulent se faire justice eux-mêmes, il y en a de plus en plus », déplore Albert Stassen, actif au sein de l'association Itinéraires Wallonie, laquelle porte devant la justice certains

cas de privatisation de sentiers.

Une souche d'arbre, une barrière ou encore un monticule de terre dissuasif, ces entraves finissent souvent par être levées sur les petites sentes réhabilitées lors de la Semaine des sentiers. « Grâce aux bons contacts que l'on entretient avec la soixantaine de communes qui participent, on parvient à résoudre ces problèmes », explique Boris Nasdrovsky.

Mais dans les communes non participantes, la chanson est tout autre. « Et malheureusement, la police n'aime pas intervenir dans ce genre d'incivilités de préoccupation publique. Il y a un manque d'autorité verbale », ajoute Albert Stassen, lui-même ancien commissaire d'arrondissement. Pour le pallier, certaines communes envoient des gardiens de la paix constater ces infractions. » Mais personne pour faire concrètement respecter la loi. Là-bas, la mobilité douce a clairement du plomb dans l'aile. ■

LÉTITIA THEUNIS

Wallonie Un nouvel atlas vicinal est en préparation

Créé jadis, au temps de la formation de la Belgique, l'atlas des sentiers wallons est actuellement en révision. C'est que l'aménagement du territoire et son usage ont évolué depuis 1841. « Dans les agglomérations, grâce aux maisons qui servent de repères, les tracés des sentiers concordent encore assez bien, explique Albert Stassen. Par contre, en dehors des villages, dans les bois et bosquets, là où les arbres servaient anciennement de repères, on constate parfois des décalages de 70 mètres entre les anciens sentiers publics et ceux utilisés aujourd'hui. » Et certains propriétaires se servent de cet argument pour entraver le passage sur leurs terres.

Cela pourrait changer grâce à l'expérience pilote qui a cours depuis janvier 2016, dans huit communes wallonnes (et dix com-

munes satellites). Avec l'aide d'un géomètre, engagé pour deux ans, elles inventorient et actualisent l'ensemble des voiries communales de leur territoire. « Comme le prévoit le nouveau décret relatif aux voiries communales, l'objectif est de proposer un réseau de voiries communales cohérent et de renforcer le maillage des chemins et sentiers, entre villages, pour rencontrer les besoins de mobilité douce actuels et futurs », précise Christophe Danaux, directeur de l'ASBL sentiers.be qui coordonne cette initiative.

Le cas du Bois de Harre

Et il revient sur un cas de « privatisation du paysage » qui fait grand bruit depuis 2011 et a même été entendu dans l'hémicycle du Parlement wallon. Il s'agit du Bois de Harre. Domaine boisé d'environ 550 hectares,

entre Durbuy et Manhay, il est parcouru sur le terrain par de nombreux chemins et sentiers publics, comme l'indique d'ailleurs l'atlas vicinal de 1841. Mais le nouveau propriétaire des lieux ne l'entend pas de cette oreille. Des panneaux « propriété privée » jalonnent le domaine. Alors que, jusqu'à présent, le gouvernement wallon juge ne pas avoir à intervenir dans ce dossier, « nous ne pouvons qu'encourager nos représentants à faire preuve de courage politique et de refuser par tous les moyens à leur disposition d'encourager ces pratiques souvent archaïques qui consistent à privatiser des voiries utilisées par le public depuis des temps immémoriaux », réagit Christophe Danaux. Lorsqu'il sera mis à jour, l'atlas vicinal devrait permettre de régler ces conflits. ■

L. Th.

La vie de nos partenaires

QUAND DES CITOYENS SAUVENT LEUR PETIT MAGASIN DE QUARTIER

Dans le quartier du Bauloy, dans la commune d'Ottignies, un petit magasin pas tout à fait comme les autres propose fruits et légumes et produits de première nécessité aux passants et habitants du quartier. Dans les coulisses de cette petite épicerie de quartier, ce sont 40 familles des rues aux alentours qui se sont lancées il y a deux ans déjà dans la formidable aventure d'une épicerie citoyenne en coopérative.

Il y a quelques années, le gérant de la petite épicerie de quartier prend sa pension. L'épicerie ne trouve pas repreneur et reste fermée pendant 2 ans. Une première tentative de reprise échoue mais permet aux habitants de prendre conscience que le projet est réalisable. « On s'est rendus compte que c'était vraiment bien d'avoir une petite épicerie de quartier et que, si on s'y mettait tous ensemble, on pouvait la créer nous-mêmes » se souvient Olivier Gillain, cofondateur du Petit Maga. Les habitants prennent alors contact avec le propriétaire et mettent sur pied un projet d'épicerie en coopérative. « On a commencé par se poser des questions sur ce qu'on voulait y trouver : on voulait des légumes, des fruits, du vrac, du bio, mais aussi que cela soutienne le commerce local » poursuit-il. Le Petit Maga du Bauloy, en plus des produits de première nécessité, propose aujourd'hui un assortiment qui fait la part belle aux producteurs locaux.

Un projet qui fait du bien

Pour ouvrir une épicerie, la bonne volonté des habitants ne suffit pas. La coopérative se fait reconnaître comme organisme d'insertion socioprofes-



sionnelle et engage des personnes en Article 60. Les employés, encadrés par l'équipe de bénévoles, se chargent de la gestion quotidienne du magasin. « C'est un premier pas vers l'emploi. Un de nos premiers employés est devenu maraîcher et c'est chez lui que nous nous approvisionnons » se réjouit Olivier Gillain. Porté par les habitants, le P'tit Maga devient rapidement bien plus qu'une épicerie : « Ce qui est le moteur essentiel, c'est que ça met une ambiance de dingue entre les voisins. On s'entend bien, on se serre les coudes. »

Épiceries citoyennes

Partout en Belgique, des initiatives de ce genre émergent. « La disparition des épiceries de village ou de quartier pose un vrai problème social, surtout en

milieu rural. A Meix-devant-Virton, par exemple, les villageois ont repris l'épicerie du village qui menaçait de fermer. Une des premières épiceries citoyennes du réseau Solidairement, l'Épicentre, était née » explique Jérôme Rassart, accompagnateur de projets citoyens chez Crédal. A l'origine, il a aussi parfois des réels projets de solidarité, comme à Ittre où les citoyens se sont regroupés autour de l'épicerie du village (BeeOVillage) qu'une série de catastrophes naturelles avait poussée à la faillite. « Il y a aussi une volonté de changer les choses. Un peu à la manière des cafés citoyens, l'épicerie citoyenne remplit une mission sociale : alimentation durable, circuits courts, insertion socioprofessionnelle, etc. » continue le conseiller. Elle est en tous cas vectrice de liens sociaux pour les usagers : responsabilité, convivialité, proximité sont au cœur de la démarche. Le plus souvent, ces épiceries citoyennes se structurent sous la forme de coopératives. « Les coopératives, c'est un outil très souple qui permet à des initiatives citoyennes de se structurer. C'est un outil économique qui permet de changer concrètement les choses : avec une coopérative, on peut réellement faire ce que l'on dit » conclut Jérôme Rassart.

Pour en savoir plus

Le P'tit Maga du Bauloy : rue du Bauloy, à Ottignies - 010/41 51 01.
BeeOVillage : www.bee-o-village.be
Solidairement : www.reseausolidairement.be
Crédal : www.credal.be